

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GROUPE EXPRESS.KKR »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
BESSIKOI non loin du nouveau CHU D'ANGRE, Lot 3489,
Ilot 312

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23 Mars 2023, et enregistrés au CEPICI le 27 Mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GROUPE EXPRESS.KKR »

Objet :

- Livraison D'article ;
- Expédition ;
- Assistance de permis de conduire ;
- Transfert d'argent ;
- Imprimerie ;
- Location et vente de voiture ;
- Toutes prestations de services et divers .

Et pour la réalisation de l'objet social : -l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
BESSIKOI non loin du nouveau CHU D'ANGRE, Lot 3489,
Ilot 312

Dirigeant(s) M KOUASSI KOUASSI RODRIGUE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-03814 du 03/04/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°26904/GTCA/RC/2023 du 03/04/2023

